



PROVINCE DE QUÉBEC
NOTRE-DAME-DES-MONTS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Marcelle Pedneault, Directrice générale de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, que le Conseil municipal a adopté à la réunion du 3 décembre 2012 le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2013. Les séances ordinaires se tiendront le lundi et débiteront à 19 h 30, sauf pour 1^{er} octobre 2013 la séance ordinaire aura lieu le mardi à 19h30. Voici l'horaire des séances :

| | |
|------------------------|-------------------------|
| <i>14 janvier 2013</i> | <i>8 juillet 2013</i> |
| <i>4 février 2013</i> | <i>5 août 2013</i> |
| <i>4 mars 2013</i> | <i>9 septembre 2013</i> |
| <i>8 avril 2013</i> | <i>1 octobre 2013</i> |
| <i>6 mai 2013</i> | <i>11 novembre 2013</i> |
| <i>3 juin 2013</i> | <i>2 décembre 2013</i> |

Donné sous mon seing à Notre-Dame-des-Monts, ce 4^{ième} jour de décembre deux mil douze.

*Marcelle Pedneault,
Directrice générale sec.-trés.*

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marcelle Pedneault, Directrice Générale de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en en affichant une copie au tableau d'affichage du bureau municipal le 4 décembre 2012.

Fait et donné à Notre-Dame-des-Monts le 4 décembre 2012.

Marcelle Pedneault,
Directrice générale sec.-trés.